

# Politique *documentaire* dans les réseaux en Bretagne

« Une politique documentaire est l'expression formalisée et cohérente qu'une bibliothèque de service public donne de ses choix et priorités en matière de développement et de gestion des collections, adaptée aux missions de la bibliothèque et conforme aux orientations et enjeux de politique publique de la collectivité »

*Thierry Giappiconi*

Diversifier les collections  
Bassin de vie Mutualiser  
Accroître l'offre Efficience  
Partager les ressources  
Déployer les services

Ressource réalisée dans le cadre de l'atelier  
"Politique documentaire en réseau"  
du groupe de travail  
« Mise en réseau  
des bibliothèques  
en Bretagne »



Date de publication : 24 juin 2021  
Date de mise à jour : 24 juin 2021

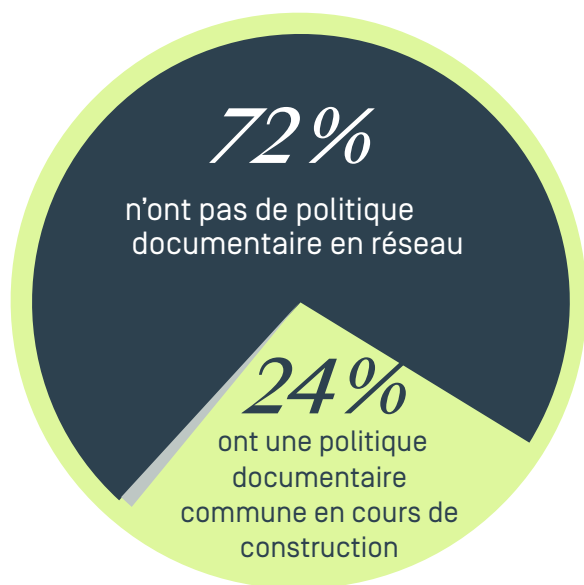
Livre  
et  
lecture  
en  
Bretagne

# 1.

## Infographie des résultats de l'enquête régionale sur la politique documentaire en réseau

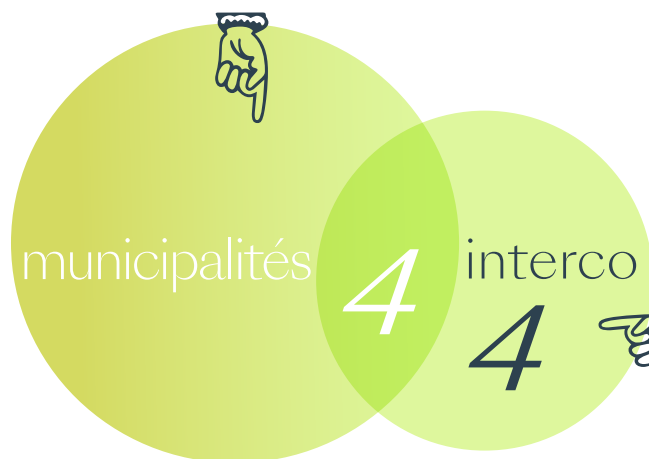
[25 réseaux de lecture publique sur 39 ont répondu]  
mars 2021

### Parmi les réseaux répondants :



**1** réseau seulement dispose d'une politique documentaire en réseau formalisée

Au sein de la **plupart des réseaux**, les fonds appartiennent aux municipalités.



Cependant, dans **4 réseaux**, les fonds sont **communautaires** et dans **4 réseaux**, la **propriété est répartie** entre les municipalités et l'intercommunalité.

Dans la grande majorité des cas, la **politique documentaire est gérée par site**, soit de manière éclatée, soit de manière concertée.



Pour plus d'information sur la poldoc éclatée, concertée, intégrée, semi-intégrée, voir la fiche pratique

« La politique documentaire en réseau » de la commission « Bibliothèques en réseau » de l'ABF.

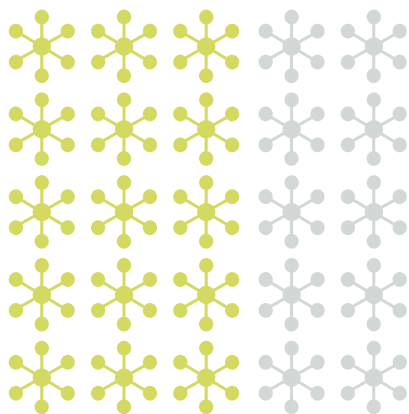
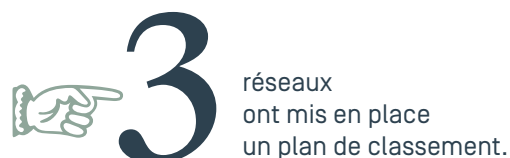




\* **Fonds tournant** : certains types de documents tournent entre les bibliothèques sur une période définie afin de renouveler les fonds de chacune d'entre elle, sans acquisition.



\* **Fonds flottant** : certains documents restent dans la médiathèque où ils ont été rendus par l'adhérent même si ce n'est pas la médiathèque à laquelle appartient le document.



**15 réseaux**

[60%] disposent d'un outil commun professionnel d'aide à l'acquisition. Electre, Decitre et Moccam figurent parmi les exemples cités.

**Les réticences**  
à la mise en place d'une politique documentaire formalisée





## État des lieux en Bretagne de la politique documentaire en réseau

À la lecture de l'infographie synthétisant les résultats de l'enquête menée par Livre et lecture en Bretagne en mars 2021, force est de constater que les politiques documentaires en réseau sont balbutiantes dans la région.

Plutôt motivés à coopérer sur cet aspect de la mise en réseau, les coordinateurs et coordinatrices sont pourtant inquiets face à l'ampleur apparente de la tâche... Tous ? Non ! Quelques réseaux sont manifestement parvenus à travailler en collaboration sur la poldoc.

Aux confins de la Bretagne et de la Normandie, le réseau de la **Communauté de Communes Couesnon Marches de Bretagne** semble plutôt avancé sur la question. À quelques kilomètres, plus à l'ouest du territoire, **Médiarade** et ses trois médiathèques (Locmiquélic, Port-Louis, Riantec) présente également une politique documentaire commune assez élaborée. Or, si ces réseaux apparaissent comme des exceptions à la règle, mettre en place une poldoc en réseau s'avère plus accessible qu'il n'y paraît. De fait, en analysant plus précisément l'enquête menée, on remarque qu'une approche étape par étape permet la concrétisation d'un projet de poldoc en réseau. Voilà de quoi rassurer les coordinateurs hésitants et les coordinatrices hésitantes.

Si la politique documentaire pose la question de la propriété des collections, de l'identité de chaque bibliothèque et des communes, du montage logistique, gestionnaire et administratif et de sa pérennité, tout n'est pas forcément lié ! Commencer petit est une méthode qui a fait ses preuves.

Au-delà de cette observation préalable, les résultats de l'enquête ont suscité une interrogation au sein du groupe de travail.

Dans la littérature professionnelle, des modélisations existent pour des politiques documentaires dans le cadre de réseaux intégrés. Mais elles se font rares pour ceux qui relèvent de compétences partagées. Or, la majorité des réseaux en Bretagne fonctionnent selon cette organisation !

**« Dans quelles mesures peut-on alors articuler des politiques documentaires lorsque les budgets d'acquisition sont communaux ? »**

C'est bien la question que la plupart des coordinateurs et coordinatrices bretons se posent.

*Cette fiche pratique est un début de réflexion pour répondre à cette problématique. Dans un second temps, le groupe de travail mènera une enquête plus approfondie auprès des réseaux pour partager les expériences.*

# 3

## Enjeux et préalables à une politique documentaire en réseau

### 3.1. Les enjeux de constitution d'une poldoc

#### Pour les usagers

##### Être réactif par rapport aux besoins exprimés :

Mina Bouland\* explique que la mise en réseau des **médiathèques de Lille** a permis le développement d'un circuit court du document, en parallèle du circuit classique. Ce dernier permet, en une demi-journée, d'acquérir rapidement des documents récemment parus puis de les cataloguer et de les équiper dans la foulée afin de les mettre à disposition des publics, peu de temps après leur publication. Ainsi, le réseau contribue d'une information des citoyens en lien avec l'actualité et donne une image positive des bibliothèques. En effet, le développement d'un circuit court permet une meilleure adéquation avec les pratiques culturelles des français.

##### Développer l'offre documentaire :

la construction d'une poldoc commune permet de gagner en efficacité sur le plan qualitatif et quantitatif.

\* **Accroître l'offre documentaire** : le développement du catalogue traduit une plus grande richesse en termes de fonds et de nouveautés. Ainsi, penser une collection sur plusieurs sites ouvre d'évidents possibles aux usagers. Par exemple, au sein du réseau des **Médiathèques du Golfe**, les usagers de la commune de Plougoumelen se voient proposer l'accès à 80 000 documents au lieu de 6 000 que comptait préalablement la bibliothèque de la commune.

\* **Diversifier l'offre globale par des acquisitions ciblées** : l'offre est élargie et approfondie dans une visée d'optimisation des collections. Tête et longue traîne s'articulent dans les propositions documentaires. Il est ainsi plus aisé pour les établissements partenaires, selon Mina Bouland, de développer des fonds particuliers à destination de publics spécifiques (fonds DYS, Facile à Lire, etc.) mais aussi des fonds ciblés sur certaines thématiques ou des collections insolites, en lien avec leurs projets de service. L'une des bibliothèques du **réseau lillois** avait par exemple constitué une collection d'instruments de musique lui permettant de développer une offre nouvelle en lien avec les pratiques amateurs.

##### Diversifier les supports :

la concertation sur les collections permet l'ouverture à de nouveaux supports. Un réseau de quatre équipements ne possédant aucun DVD sur une collection globale de 35 000 documents jusqu'en 2019, choisit d'ouvrir sa collection à ce support sur l'une des bibliothèques municipales le composant.

\* Mina Bouland est chargée de développement en lecture publique à la Direction des sports et de la Culture du Département du Nord. Elle est également formatrice et transmet son expertise en matière de politique documentaire. Le Groupe de Travail de Livre et lecture en Bretagne la remercie pour l'entretien qu'elle a bien voulu lui accorder.



## Pour les bibliothécaires

### **Améliorer, se doter ou réactualiser les outils de gestion des collections afin de majorer leur attractivité :**

dans son analyse construite pour le déploiement d'une politique documentaire sur le réseau Itinérances, Sophie Verlay évoque les outils de gestion classiques de la poldoc : SIGB, charte documentaire, répartition budgétaire par pôle documentaire, plan de développement pluriannuel des collections, fiches domaine, planning de commandes\*.

### **Rendre possible une spécialisation sur des segments de collections :**

l'idée de la spécialisation des collections dans le cadre de réseaux n'est pas réservée à la dimension intercommunale et se pense depuis de nombreuses années. À l'instar des bibliothèques parisiennes possédant des fonds spécialisés, comme la **Médiathèque Canopée la Fontaine** (Ville de Paris) qui propose un fonds étendu sur les cultures urbaines, les réseaux peuvent se tourner vers des spécialisations génératrices à la fois d'ancrage dans la proximité et le local et ouvrant la porte à la fréquentation d'un public exprimant d'autres besoins (chercheurs, amateurs d'un genre...).

### **Établir une politique d'exemplarisation :**

le **réseau intercommunal d'Istres Ouest Provence**, composé de 7 médiathèques, propose depuis 1995 une politique documentaire intégrée très aboutie et a travaillé à la définition d'une politique

d'exemplarisation. Articulée en 2 temps (premières acquisitions et réassorts), celle-ci détermine le nombre d'exemplaires à acquérir en fonction des ventes réalisées en librairie. Le réassort ajuste en fonction de la rotation effective des ouvrages.

Des indicateurs tels que l'âge moyen de la collection, le taux de renouvellement et taux de rotation sont croisés pour une politique d'exemplarisation en réseau pertinente.

Selon Cécile Delanoë, responsable du **réseau des médiathèques Libellule, de la Roche aux fées Communauté**, il est possible d'entamer le travail en commun par des segments très simples d'acquisition comme les prix littéraires. Pour savoir combien en acheter sur le réseau, elle recommande de faire la liste de tous les prix que les bibliothèques souhaitent suivre puis de se mettre d'accord sur le nombre de titres qui seront achetés, quelle que soit la qualité du titre. Elle recommande également, en présence d'un SIGB commun, d'utiliser le taux de réservation pour construire une politique commune d'exemplarisation. Par exemple, lorsqu'un titre a cinq réservations et n'est présent qu'une seule fois dans un réseau de quinze bibliothèques, il s'agit de se mettre d'accord pour en acheter un deuxième.

### **Susciter une émulation au sein des professionnels :**

la réflexion commune sur la politique documentaire, c'est savoir faire réseau tout en conservant l'identité de chacun et créer une culture commune.

## Pour les élus

### **Ne pas dépenser moins mais dépenser mieux !**

### **Améliorer la qualité du service rendu à la population du territoire :**

la poldoc est un outil puissant qui permet une amélioration nette de l'accès aux collections pour Mina Bouland.


### **Proposer une offre équitable sur le territoire :**

les collections plus vastes auxquelles les publics ont accès par le réseau peuvent permettre de toucher de nouveaux citoyens comme les jeunes, selon Mina Bouland.


\* Réseau Itinérances des Médiathèques du Pays du Gier. *La politique documentaire en contexte intercommunal : compte-rendu d'un benchmark réalisé entre mai et novembre 2019*. 2019





## 3.2. Les préalables à la constitution d'une poldoc


 **une volonté générale** doit réunir élus, décideurs, professionnels, volontaires et usagers. En revanche, la présence d'acteurs sceptiques ne doit pas constituer un frein au projet pour Mina Bouland. C'est une posture compréhensible qui peut tout à fait évoluer au fil du processus.


 **un portail** afin de regrouper en une seule entrée, toutes les collections et de faciliter la recherche documentaire pour l'utilisateur et la médiation des documents.

 **une circulation des lecteurs et/ou des documents** car, parmi tous les prérequis à la conception et à la mise en œuvre d'une poldoc en réseau, la circulation des lecteurs et/ou des documents apparaît comme celui qui confère véritablement son sens à la démarche. Construire ensemble ne vaut qu'en ce que les destinataires de la construction, les usagers, puissent prétendre à un accès à la collection dans sa globalité.

 **une carte unique** pour assurer l'équité au sein du réseau ainsi que son identification.

 **un cadre de référence** et de critères partagés, par exemple les règles d'éligibilité aux subventions accordées par le ministère de la Culture pour la construction de bibliothèques.

 **un SIGB commun** permet d'établir un diagnostic des collections et d'assurer la circulation des lecteurs et/ou des documents. Il garantit le suivi des collections et l'évaluation de la politique documentaire.

 **des outils communs** pour faciliter les acquisitions.

# 4

## Comment s'y prendre pour mettre en place une politique documentaire en réseau ?

### 4.1. Conseils méthodologiques

#### Les étapes :

1. Partager un vocabulaire commun élus/bibliothécaires.
2. Procéder à un état des lieux et du niveau de connaissance des équipes.
3. Créer une culture commune par la formation.
4. S'autoriser à commencer petit et se permettre d'expérimenter.
5. Structurer progressivement.
6. Évaluer au fur et à mesure.

#### Les mots d'ordre :

Tout au long du processus, il s'agit d'inscrire la politique documentaire comme élément de construction du projet de lecture publique du territoire. De fait, elle alimente les projets de médiation, d'actions culturelles, de communication, de niveau de service.

Mina Bouland a observé une tendance à penser la poldoc comme ayant un début et une fin.

Les acteurs de la lecture publique sont alors souvent freinés face à l'ampleur de la tâche. Or la poldoc est un processus.

En quelques années, si l'on associe bien les équipes au projet, plusieurs de ses étapes peuvent aboutir. La chargée de développement en lecture publique au Département du Nord évoque même des succès qui ont dépassé les attentes de porteurs du projet de poldoc à Lille notamment car la navette mise en place a grandi de manière exponentielle.

Elle invite à rester vigilants sur ces succès non anticipés. Il faut être organisé et ne pas tout souhaiter faire en une fois. Inscrire sa démarche dans le temps est important.

## 4.2. « Commencer petit » pour sensibiliser à la collection commune : l'exemple du réseau des Médiathèques du Golfe

### Les achats dans le réseau des Médiathèques du Golfe – Vannes

#### Agglomération

**Étape 1 :** comment achète-t-on ? (quoi ? pour quel budget ? avec quel fournisseur et à quelle périodicité ?).

Il s'agit de se rendre compte de la diversité des pratiques (du choix sur place au plan quinquennal).

**Étape 2 :** se consulter pour une première commande... Il s'agit de communiquer sur ses choix, de les expliciter, de réévaluer leur pertinence au vu des orientations des autres équipements du pôle. À ce moment, il faut penser un outil commun (fichier xls partagé sur un Drive/module de commande SIGB/Electre).

**Étape 3 :** déterminer un segment de collection qui permet une expérimentation d'acquisition commune. C'est un galop d'essai pour une construction plus large.

Répartition à laquelle les **Médiathèques du Golfe** ont abouti :

**pôle rose** [4 médiathèques] : 2 segments choisis, les DVD et les livres en gros caractères.

**pôle vert** [4 médiathèques] : les romans policiers.

**pôle bleu** [5 médiathèques] : les mangas/BD (élaboration d'une liste de séries BD commune pour suivi).

# 5.

## Liste non exhaustive de ressources incontournables

Association des Bibliothécaires de France [ABF]. *La politique documentaire en réseau* [en ligne]. [réf. du 03 juin 2021]. Disponible sur : <http://www.bibenreseau.abf.asso.fr/wp-content/uploads/2020/01/ABF-Bibenreseau-11-politiquedocumentaire.pdf>

CALENGE, Bertrand. *Conduire une politique documentaire*. Paris : Cercle de la Librairie, 1999. [Bibliothèques].

POUCHOL, Jérôme [dir.]. *Mutualiser les pratiques documentaires*. Villeurbanne : Presses de l'ENSSIB, 2016. [La Boîte à outils, vol.38].

POUCHOL, Jérôme. « Indispensable politique documentaire ». *Bulletin des bibliothèques de France* [BBF] [en ligne]. 2016, n°9, p. 70- [ref. du 03 juin 2021]. Disponible sur : <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2016-09-0070-007>

POUCHOL, Jérôme. « Pratiques et politiques d'acquisition : naissance d'outils, renaissance des acteurs ». *Bulletin des bibliothèques de France* [BBF] [en ligne]. 2006, n°1, p. 5-17. Disponible sur : <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2006-01-0005-001>

Groupe de recherche en bibliothéconomie de l'ENSSIB. *Politique documentaire* [en ligne]. [réf. du 03 juin 2021]. Disponible sur : <http://poldoc.enssib.fr>

Médiathèque Istres Ouest Provence. *Bambou* [en ligne]. [réf du 03 juin 2021]. Disponible sur : <https://docmiop.wordpress.com>

Dans la pratique, une poldoc en réseau couvre un champ de thématiques larges : acquisitions, désherbage, conservation, plan de classement, fonds flottants.

Pour aller plus loin, voir les prochaines mises à jour de la bibliographie sur le site web de Livre et lecture en Bretagne.

